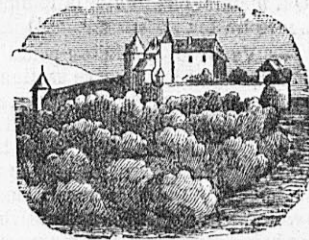


rue de Gruyères.
 et or.
MORAT
 liqueurs fines.
 d'Arbois.
 le litre.
 pour
et en coton.
 dep. 55 j. à 95 c. p. m.
 arg., 85 > 120 c. >
 dess. 40 > 95 c. >
 ars 40 > 85 c. >
 rpes 45 > 160 c. >
 nt 30 > 95 c. >
 60 > 100 c. >
 à 120 > 250 c. >



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, > 2 50
 Metzger : 1 an, Fr. 8 —
 ... 6 mois, > 5 —
 payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Canton, 10c.,
 Suisse, 15c.; Etranger, 20c.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 c. la ligne.
 S'adresser à l'agence de
 publicité Haasenstein & Vo-
 gler, à Bulle, r. de Gruyères;
 Fribourg, rue St-Nicolas,
 ou à ses succursales.

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 4⁵⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁵⁷ 4³⁸ 7²⁸ 10⁵²

BULLE, le 31 juillet 1899.

Le Crédit, le Comptant, l'Économie domestique.

Voici quelques réflexions, publiées il y a quelque temps par M. S. F. dans le *Démocrate* de Payerne, sur un sujet d'actualité quotidienne :

Nombre de réformateurs dans le domaine économique aspirent à la suppression du *crédit* pour le remplacer par l'application du *comptant*, se faisant fort d'entrevoir, par ce dernier mode de négociation, une amélioration notable des conditions de vie et de bien-être publics.

La disparition du *crédit commercial* demeure impossible, bien mieux, son maintien est nécessaire.

Qui dit *crédit* dit *confiance*; le premier est la conséquence naturelle du second et il faut être dans le négoce pour comprendre exactement le péril qu'entraînerait l'obligation du *comptant*, dans toute transaction.

Un exemple entre mille :

Suivant la nature de la marchandise, celle-ci peut, après quinze jours ou un mois, subir une notable dépréciation ou une diminution de qualité provoquée par une fabrication défectueuse. — Si vous l'avez payée à réception, vous aurez des discussions sans fin, voire même une perspective de procès, pour exiger et obtenir le remboursement du tout ou partie de sa valeur.

Le *crédit* est donc le rouage naturel du commerce, sa suppression briserait en outre la confiance et paralysierait la marche du progrès commercial.

Mais tout autre est le *crédit* dans le domaine domestique.

L'habitude de ne pas régler au comptant, ou tout au moins dans les 30 jours, le carnet de l'é-

picier, du boucher, du boulanger, etc., est des plus fâcheuses. — Cela vous entraîne d'abord aux *provisions*. — *Provisions* est à peu près synonyme de *profusion*. — On doit, dans tout ménage à ressources modestes, limiter au strict nécessaire le stock voulu pour la consommation.

Voici maintenant, à mon avis, où chacun devrait apporter une sérieuse réforme; je veux parler des beaux écus consacrés aux plaisirs et désirs superflus.

N'est-il pas arrivé à plus d'un de reconnaître qu'à chaque instant il franchit les bornes du *raisonnable*. La preuve en est le remords qu'occasionne l'exagération d'une dépense en amusement, remords d'autant plus cuisant que le plaisir aura été moindre.

Ah! si, avant de subir l'entraînement à ces folles dépenses, l'on se livrait à un petit inventaire de ses dettes courantes ou arriérées, quel effet prodigieux cet examen ne produirait-il pas sur l'homme conscient de ses devoirs et de ses obligations.

Je ne parle pas de celui dont le tempérament est réfractaire à ces justes et naturelles vibrations de conscience qui sont cependant le frein indispensable à quiconque met le pied sur cette pente périlleuse. — Cet insensible roulera au devant de la désorganisation complète de son budget en se préparant un champ inconnu de pénibles conséquences.

Après le blâme appliqué à celui qui dépense sans calculer et au delà de ses ressources, une critique non moins sévère s'adresse au riche qui méconnaît les lois de la charité, cumule ses revenus sans souci de la gêne qu'il occasionne dans le commerce en ne réglant pas ses comptes aux termes réguliers.

Le négociant qui attend précisément le paiement de ses factures pour faire face aux échéances est encore trop souvent obligé de réclamer son dû

et cela au risque de perdre un client qui s'insurge contre une démarche aussi légitime.

Il ressort de ce qui précède que le capitaliste entrave trop fréquemment la bonne marche des affaires pour une certaine classe de négociants chez lesquels le roulement régulier forme l'unique capital.

Ce qui est condamnable, c'est cette absence de bonne volonté, doublée d'une certaine âpreté au désir de voir toujours augmenter une fortune — quelquefois discutabile, — dont il faudra abandonner jusqu'au dernier liard lorsque l'heure fatale de l'inévitable dépouillement ouvrira aux regards de cet égoïste les portes du tombeau où règne enfin l'égalité!

CONFÉDÉRATION SUISSE

Les étrangers en Suisse. — A la suite de bruits qui ont couru que les réfugiés italiens en Suisse vont être l'objet d'une surveillance secrète de la part de la police italienne, le Conseil fédéral fait savoir qu'il n'a jamais songé et ne songera jamais à admettre comme institution de droit public les menées d'agents provocateurs d'ordre supérieur ou inférieur, et que les autorités fédérales sont décidées à s'opposer de la manière la plus énergique à toute surveillance par des agents de police étrangers de sujets étrangers résidant sur territoire suisse. Partout où des tentatives de ce genre pourraient être soupçonnées, les cantons devront en aviser immédiatement les autorités fédérales.

Zurich. — Un jeune homme de 22 ans, originaire d'Eisenberg (Saxe), s'est noyé accidentellement dans le lac.

Berne. — Aussitôt la fête fédérale de chant terminée, s'est ouverte, comme on sait, à Berne également, celle de la Croix-Bleue. Qu'on juge de la surprise des abstinents en apercevant dans la cantine que venaient d'abandonner les chanteurs la devise suivante : « Wer nicht liebt Wein, Weib und Gesang, der bleibt ein Narr sein Leben lang! »

invisible, avait assisté. C'était donc une mauvaise action, très mauvaise même, car elle redoutait la lumière, par conséquent la justice. Or, un acte comme l'assassinat de la cour de Marcelle rentrait dans la sphère des choses possibles.

Il fallait agir avec une extrême prudence. D'une parole prononcée à la légère, Robert pouvait tout perdre ou susciter de nouveau contre lui un déchaînement d'indignation. Il s'attaquait à forte partie.

Un fait, à ses yeux, était d'une importance capitale. Où se trouvait le maire le jour du crime? Le lui demander eût été par trop naïf; en allant directement aux informations, il risquait de trahir ce qu'il désirait garder encore pour soi. Tiens! parbleu! C'était bien simple. Il y avait Jean Kellert.

Il fit venir le tailleur sur-le-champ. La commande d'un habit pour la belle saison lui servit de prétexte. Jean arriva, toujours pressé, selon son habitude, quoiqu'il n'eût pas de travail.

Vite une bouteille et du meilleur. Depuis que ses affaires étaient en pleine prospérité, Robert Parand avait du vin dans sa cave. C'était un moyen qui lui réussissait souvent d'apprendre quelques vérités : lorsque l'ivresse monte à la tête, celle-ci éclate, et tous les mystères que l'âme humaine renferme passent par le bout de la langue.

La troisième étant bue, le jeune homme dit à Jean Kellert en le tutoyant ainsi que tout le monde :

— Tu as dû être bien embarrassé quand tu revins au village après la découverte du cadavre de cette pauvre fille?

— Ah? ah! Tu n'oublieras donc jamais cette aventure? Eh! sans doute! sans doute! Je me rendis tout droit à

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 29

Le Crime des Sapineaux.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

PAR
G. DUCEUR

VI
L'ASSASSIN

Tout se paie dans ce monde. Quelle profonde pensée, triste et consolante à la fois! Tout se paie : les hypocrisies adroites, les mensonges intéressés, les flatteries subtiles, les débauches savantes, les oisivetés lâches et les crimes mystérieux. Une justice, éternelle parce qu'elle est divine, plane au-dessus des hommes et des choses, rendant à chacun ce qui lui revient et à peu près à tous ce qu'ils ont mérité.

Sans doute, il y a des exceptions, et elles ne sont même pas isolées! Au fond, en sommes-nous bien certains? Et tel criminel, qui jouit impunément du fruit de son forfait, ne souffre-t-il pas, au dedans de son être, des douleurs qui nous feraient pâlir si nous en avions seulement la plus faible notion? Quelques-uns échappent, nous l'avons vu, à la rigueur de l'antique destin. Toutefois, ce n'est ni une raison de nier une justice supérieure, ni un encouragement à les imiter.

Tout se paie! Allez dans le plus petit village comme

dans la plus petite cité. Partout vous en trouverez qui, pendant toute leur existence, ne songent qu'à mettre lopin de terre après lopin de terre, qu'à amasser sacs d'écus après sacs d'écus. Puis, pour jeter de la poudre aux yeux de leurs semblables, ils convrent leurs visages du masque traditionnel. Tel était Emile Boille, le maire de Lauses.

Mais tout se paie, dans ce monde, et c'est très heureux.

Robert Parand le pensait aussi, lui qui subissait encore les conséquences d'une jeunesse vagabonde, d'une compagne légèreté. S'il avait marché droit son chemin, on ne l'eût, à coup sûr, point accusé de ce crime qu'il avait expié, qu'il expiait toujours. Qu'avait-il eu pour se défendre? Il avait protesté qu'il était innocent et on ne l'avait pas cru, on ne pouvait pas le croire. Seule, Marcelle, qui le connaissait et l'aimait, n'avait pas douté de lui. Ah! comme il avait chaud au cœur, quand il se reportait en esprit à cette séance de la cour d'assises, dans laquelle la brave jeune fille avait osé faire un semblable aveu, devant toute la foule accourue!

Cependant l'espoir renaissait, comme après l'orage paraît de nouveau l'éclatant rayon de soleil. A l'idée que l'heure de sa réhabilitation était proche, du moins si elle l'imaginait, un tressaillement indicible secouait tout son être. Réhabilité! Ceux-là seuls que la société, par une sentence inique, a expulsés de son sein, doivent sentir la divine harmonie de ce mot.

Les moments étaient précieux. Le maire cachait un secret, et ce secret le tourmentait, à tel point qu'il n'en dormait plus. Un crime? peut-être! Le meurtre d'Adèle Blanchod? Pourquoi pas? Les indécidables qu'il avait découvertes en fouillant l'existence d'Emile Boille ne justifiaient pas les scènes auxquelles lui, Robert, témoin

CHOCOLAT
SUCHARD
 NO SOLUBLE
 EXCELLENTE QUALITÉ
 PRIX MODÉRÉS
 SE TROUVE PARTOUT

maître Lenz, imp.-éditeur.

(Qui n'aime pas le vin, la femme et le chant, demeure un fou sa vie durant!)

Vendredi matin, au cours d'un exercice de tir auquel se livrait une section du 3^{me} bataillon de recrues en caserne à Berne, un soldat nommé Michel, de Madretsch, a été atteint par une balle. La section effectuait son tir au lieu dit : Im Sand, près de Schönbühl; un groupe avait reçu l'ordre de décharger; pendant cette manœuvre, un coup partit et la balle atteignit Michel dans la région lombaire. Le blessé, homme marié et père de deux enfants, exhalait une plainte sur le triste sort qui attendait sa famille et expira vingt minutes après l'accident.

Un correspondant de Konolfingen signale au *Tagblatt* de Berne la récente inauguration de la ligne Berthoud-Thoune comme un événement destiné probablement à exercer une très grande influence sur l'avenir du réseau des chemins de fer suisses.

Ce chemin de fer a d'abord le mérite d'être la première ligne électrique à voie normale de la Suisse. Il transporte non seulement les voyageurs, mais aussi des marchandises. Les contrées que traverse la ligne sont, grâce à l'application du système électrique, admirablement desservies. Elles ont onze et douze trains par jour dans chaque direction. Bien des contrées traversées par des lignes autrement importantes n'en peuvent dire autant.

Enfin, la création de cette ligne est un premier pas vers l'affranchissement du lourd tribut payé par nos chemins de fer aux charbons étrangers. A tous les points de vue, c'est là un fait qui a beaucoup d'importance.

Lucerne. — Le comité du prochain tir fédéral de 1900 a décidé de construire la cantine sur le terrain encore libre de l'ancienne gare de Lucerne, et le stand à l'endroit connu sous le nom de Tribschen, à proximité de la ville.

St-Gall. — Elles y tiennent décidément!... Samedi dernier encore, une dame veuve Schläuri-Stärkle, domiciliée à Arnegg, district de Gossau, crut indispensable d'activer le feu de son fourneau avec du pétrole contenu dans une burette. Le résultat de cette imprudence ne se fit pas attendre: la burette éclata et Mme Schläuri-Stärkle fut aussitôt entourée de flammes qui incendièrent ses vêtements et la brûlèrent des pieds à la tête. La malheureuse femme, mère de cinq enfants dont trois encore en bas âge, a succombé tandis qu'on la transportait à l'hôpital.

Thurgovie. — M. Horber, ancien directeur de la Société anonyme de Schape, à Lyon, mort dernièrement à Genève, a légué une somme de 50,000 fr. à l'école cantonale de Thurgovie. M. Horber était né de parents pauvres à Wellenhausen, près de Frauenfeld.

Vaud. — Les avertissements, les tableaux illustrés répandus à profusion ne servent à rien. Les personnes qui ont l'habitude de se servir du pétrole pour allumer leur feu croient toujours être assez habiles pour éviter tout malheur.

Judi après midi, à St-Prex, Mme Piot, femme du laitier, versait du pétrole dans son feu avec une burette. La burette fit explosion et les vêtements de Mme Piot furent bientôt en flammes. Aux cris de la malheureuse, les voisins accoururent; ils la trouvèrent se roulant dans un bassin. Un docteur de Morges, appelé par téléphone, fit le pansement

nécessaire (application de bandes de toile imbibées d'huile de lin) et ordonna le transfert de Mme Piot à l'infirmerie.

Mme Piot est morte après de grandes souffrances.

— La célèbre actrice Sarah Bernhardt jouera le 14 septembre prochain *Phèdre* sur la scène du Kursaal, à Montreux.

Valais. — Trois employés des postes de Zermatt ont trouvé au cours d'une excursion deux dames Morel, mère et fille, de Paris, qui avaient fait une chute en cueillant des edelweiss. Mme Morel a eu le crâne fracturé et a été tuée; sa fille a été grièvement blessée, elle ne prononce que des paroles incohérentes.

On suppose que ces deux dames auront été prises du vertige et que, du haut d'un rocher peu élevé, elles auront roulé sur la pente sur une longueur de 400 mètres.

ÉTRANGER

France. — On télégraphie de Montauban qu'une épouvantable catastrophe vient de porter le deuil dans une famille habitant la commune de Lafitte, arrondissement de Castelsarrasin. La mère, âgée de 42 ans, Mme Delpon, sa belle-fille, âgée de 22 ans, et leur fillette de 3 ans se sont noyées dans la Gimone en la traversant avec une barque.

— Jeudi matin, un dentiste a été trouvé assassiné et ligotté dans son appartement, en plein centre de la ville de Montpellier. L'assassin est encore inconnu.

Allemagne. — Pour la première fois, en Allemagne, une Chambre législative sera présidée par un socialiste. Il est vrai qu'il n'exercera que provisoirement ces fonctions dans lesquelles il sera bientôt remplacé par un ultramontain. Le doyen d'âge de la Chambre des députés de Bavière est M. Lœwenstein, de Nuremberg, un socialiste militant. Il est âgé de soixante-quatorze ans.

— Guillaume II est le seul souverain qui possède un bureau de poste lui appartenant en propre avec des employés affectés spécialement à l'énorme correspondance qu'il reçoit et expédie chaque jour.

Toutes ses lettres sont classées sous ces titres: « privées », « officielles », « immédiates ». Les lettres privées sont remises directement à l'empereur sans être ouvertes. Il est fait une enquête très sérieuse sur chacune des autres, et le kaiser signe lui-même toutes les réponses, même aux lettres les moins importantes. Elles sont alors portées à destination par des facteurs spéciaux, choisis parmi les plus anciens de l'administration.

Russie. — Une dépêche de St-Petersbourg au *Daily Telegraph* annonce que, parmi les arrestations de nihilistes faites dans cette ville se trouve la fille d'un conseiller municipal; des perquisitions opérées à son domicile ont fait découvrir quantités de documents révolutionnaires.

— Une affreuse catastrophe est survenue sur le Volga. Par un fort brouillard, un vapeur à marchandises est entré en collision avec un vapeur à passagers. Ce dernier a sombré. Sur les 258 personnes qui étaient à bord, 103 seulement ont pu se sauver dans les canots ou à la nage. 155 ont

été noyées. Le capitaine du navire marchand a été arrêté.

Egypte. — La statue de Ferdinand de Lesseps est sortie de la fonte en bon état, à Paris. L'œuvre magistrale de Frémiet sera montée immédiatement, car elle se compose de sept énormes pièces qu'il s'agit de boulonner à la fonderie avant l'embarquement.

La statue seule a plus de six mètres de hauteur, sans compter le socle, qui est déjà construit à l'entrée du canal de Suez.

Le transport aura lieu le 15 du mois prochain et l'inauguration est fixée au 28 octobre, date du trentenaire de l'inauguration du canal de Suez.

Etats-Unis. — Un membre du Congrès des Etats-Unis a déclaré qu'il existait une alliance offensive et défensive entre les Etats-Unis et l'Angleterre. M. Mac Kinley tient le traité secret pour des raisons politiques.

Haïti. — On annonce que Maximo Gomez pose sa candidature à la présidence de St-Domingue.

— Le père de l'assassin du président Heurieux avait été exécuté en 1884 sur l'ordre du président.

Chine. — L'alliance sino-japonaise, dont on a tant parlé, serait, si l'on en croyait les dépêches anglaises, en train de s'accomplir. On assure que le point difficile des négociations, c'est l'étendue du contrôle financier à accorder au Japon en échange de la réorganisation de l'armée et de la marine chinoises par des officiers japonais. Dans les cercles chinois, on ne croit pas que cette difficulté soit insurmontable.

GRUYÈRE

Marché aux taureaux. — La *Feuille officielle* publie le programme du 1^{er} marché aux taureaux, avec caractère d'exposition, qui aura lieu à Bulle les 25, 26 et 27 octobre prochain.

Voici quelques extraits des dispositions arrêtées pour ce marché-exposition :

Art. 1^{er}. — Le marché aux taureaux a pour but de réunir autant que possible les meilleurs types de taureaux de la race fribourgeoise pie-noire, afin de permettre tout d'abord aux syndicats d'élevage, puis aux particuliers, d'acheter et de vendre avec facilité et sans grand frais les bons taureaux purs de race dont ils auraient besoin ou dont ils désireraient opérer la vente.

Art. 2. — Il ne sera admis que des sujets de race pure fribourgeoise pie-noire, nés et élevés en Suisse. Les animaux de race croisée, ainsi que ceux possédant des défauts de conformation, seront exclus du marché.

Art. 3. — Il sera décerné des primes à tous les plus beaux types et on en fera un classement.

Art. 4. — Ne seront admis au marché que les taureaux nés avant le 1^{er} janvier 1899 (âgés d'au moins 8 mois) et n'ayant pas plus de 3 ans, c'est-à-dire n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. Les syndicats faisant partie de la Fédération pourront cependant exposer leurs taureaux ayant de 6 à 8 dents de remplacement; les membres de ces syndicats pourront aussi présenter des taureaux appartenant à un syndicat.

Ces deux catégories auront aussi droit à l'obtention des primes.

Art. 5. — Les taureaux admis à concourir seront classés suivant les catégories ci-après :

- 1^o Taureaux de 6 à 12 mois;
- 2^o Taureaux sans dents de remplacement, âgés de 1 à 2 ans;
- 3^o Taureaux ayant de 2 à 4 dents de remplacement, âgés de 3 ans au maximum;
- 4^o Taureaux de syndicats possédant 6 à 8 dents de remplacement, âgés de plus de 3 ans.

vous ai dit la vérité. Il est possible que nous n'ayons pas dès aujourd'hui, l'occasion de constater ce fait plus qu'anormal; mais si ce n'est pas cette nuit, ce sera la suivante. Nous n'avons pas de grandes précautions à prendre: à une heure du matin, il n'y a plus aucune lumière au village, et, derrière ses volets fermés, Emile Boille se figure qu'il est seul. Je vous retiens donc jusqu'au moment où nous pourrions sortir sans éveiller de curiosité indiscrète. Notre rôle n'est pas très beau, et c'est bien le cas de dire: A la guerre comme à la guerre. Si, cette fois, le succès ne couronne pas mon espoir, j'abandonne la partie. Préparez-moi donc votre appui. C'est une tentative suprême: si elle échoue, je serai condamné à porter ma vie durant le poids de la plus criante injustice.

— Et quel est votre projet? demanda Paul Lardin.
— Les voici. Dès que vous serez convaincus, comme je le suis, qu'il se passe quelque chose d'insolite au rez-de-chaussée de la maison du maire, je me procurerai, par un moyen ou par un autre, une clé de la porte d'entrée. Alors, la nuit suivante, vous restant devant la fenêtre, moi, je pénétrerai dans la pièce, et d'un seul mot, si mes soupçons sont fondés, en prononçant, par exemple, le nom d'Adèle Blanchod, nous ferons jaillir l'aveu des lèvres de cet homme, ou son secret, s'il y en a un autre. L'expérience est hasardeuse, je joue quitte ou double, car c'est ma dernière carte. Néanmoins, la partie peut aussi résulter, elle a même beaucoup de chances pour elle; je l'ai longuement méditée, elle doit aboutir, elle aboutira, car Emile Boille est le coupable, le seul et vrai coupable.

(La fin au prochain numéro.)

l'anberge du *Lion-d'Or*.

- Pas chez le maire?
- Non. C'eût été d'ailleurs peine perdue.
- Et pourquoi?
- Il était absent.
- Pas possible!

Un nuage flotta devant les regards de Robert. Il était renseigné. Tous les soupçons qui germaient dans sa tête, un instant avant, s'évanouirent à l'instar de ces petits oisillons des champs que poursuit, pour s'amuser, un chien de chasse.

— Pas possible? Il paraît que c'est ainsi cependant, attendu qu'il n'était pas à la maison. Au surplus, si je crois bien me rappeler, il avait dû partir vers neuf ou dix heures du matin. Rien de plus naturel.

— C'est vrai! fit Robert, qui respira plus librement. L'heure pouvait coïncider.

Et, prévoyant qu'il n'obtiendrait aucune indication plus précise, il brusqua l'entretien, ayant, déclara-t-il, un ouvrage pressant à terminer.

Le soir, il envoya la vieille Gertrude auprès du gendarme Pierre Chodet et de l'instituteur Paul Lardin, les priant, si cela ne les dérangeait pas, de descendre chez lui. Il avait une entière confiance en ses deux amis et voulait leur faire part de ce qu'il avait découvert.

Assez intrigués, les deux jeunes gens arrivèrent au rendez-vous.

Robert les conduisit dans sa chambre, après avoir donné ordre à sa femme de ménage de les laisser seuls.

Leur ayant offert des sièges, il commença en ces termes: — Mes amis — permettez-moi de vous appeler ainsi,

la sympathie que vous m'avez témoignée voici bientôt trois ans m'y autorise presque — vous êtes assurément étonnés de vous trouver ici. Dans quelques instants, vous ne le serez plus.

Toutefois, avant de vous apprendre ce que j'ai à vous révéler, car il s'agit d'une affaire grave qui touche de près une personne que vous connaissez très bien, je désirerais, si je me suis trompé et que mes soupçons soient faux, que le sujet de conversation ne sorte pas de cette pièce, où aucune autre oreille humaine n'entendra nos paroles. Vous me promettez, n'est-ce pas?

— Cela va de soi! répondit Paul Lardin, pour lui, et pour Pierre Chodet qui approuva de la tête.

Alors il leur dit les choses qu'il avait observées, les manies singulières du maire de Lauses, les renseignements qu'il avait recueillis sur la vie privée de cet homme, renseignements qui ne paraient pas en sa faveur; puis il termina par ces mots:

— Je ne l'accuse pas d'être l'auteur du crime pour lequel j'ai été puni. Mais, aussi vrai que je suis innocent, Emile Boille n'a pas la conscience tranquille. Qu'a-t-il fait? Je l'ignore; et pourtant il faut que je le sache, que vous le sachiez comme moi. Il le faut.

L'instituteur et le gendarme, d'abord l'air incrédule, finirent par trahir le plus vif intérêt.

— Et vous l'avez vu vous-même? interrogea Pierre Chodet.

- Qui donc? Le maire?
- Oui.
- Si cela n'était pas, vous ne seriez pas ici.

Ce soir, si vous y tenez, nous irons vérifier ensemble si je

Art. 9. — Le choix des primes, sera fait que tous les taureaux la méthode empirique, les animaux qui pour

Art. 10. — La somme sur les catégories, en et de la qualité des su La répartition est fait légation du Comité de

Le maximum des pr suit :

a) Pour les taureaux 30 fr.

b) Pour les taureaux Art. 11. — Les pri du marché.

Art. 13. — Les ins reaux sont reçues ju rant de la Fédération pis noir, M. F. Gendri Fribourg.

Les inscriptions pe secrétaires ou des pré

Art. 21. — Le Jorj dération des syndicat tion de l'Intérieur du

Assemblées.

de Ville de Bulle, s thier, l'assemblée g dération des syndi gruyérienne d'écon ciétaires étaient pr

Après liquidatio l'assemblée s'est en sition aux taureau

Bulle les 25, 26 e Bulle pour la race

bre. A Berne, la Gru

sujets. A Bulle, la atteintra la centai

Vu l'importance 1900 et de la récla cette occasion, l'a

qu'il y a lieu d'en en nombre à ce te

Au printemps p les auspices de l' ration du petit bé tail, à laquelle les

vités à participer. L'assemblée a u

membres pour ét la crise actuelle de Cette commissio

1^o D'étudier la moyens utiles pou

2^o De faire val ressus auprès du S au sujet des trait et l'Italie;

3^o De donner c en automne, au f genre de fromage donné.

Institut des res. — Les exam le 3 août, à 9 h. d

A 2 h. de l'après des prix.

Les autorités, sourds-muets et tes les personnes c cordialement invi

Fête champ

se sont donné ren les agréables omb

Plaudir les charm de musique et de

bal champêtre, au et entraînante, a

malgré la forte ch bles valseurs s'en

La belle place forêt de Bouleyres

meneurs, présent resques et est tou fêtes de ce genre.

Aussi émettons sociétés veuillent temps cette récréé

jeunes et des vieu

St Pierre. — avancée d'un jour Bulle.

CHRONIQUE AGRICOLE

Traite et traitement du lait. — 1° La plus extrême propreté est la condition la plus essentielle pour la traite et le traitement ultérieur du lait. Par conséquent, tous les vases, tous les appareils destinés à être en contact avec ce produit doivent être tenus ou ne peut plus propres. On les exposera au grand air et jamais dans l'étable. On lavera le pis avant de commencer à traire et on ne se mettra à ce travail qu'avec les mains très bien lavées.

2° Traire sans rudesse et régulièrement pour que la traite ne cause aucun malaise à la vache; traire toujours à fond parce que le dernier lait est le plus gras et que l'on gâte les vaches en les traçant autrement.

3° Passer le lait sur un bon tamis aussitôt après la traite et l'emporter de l'étable sans retarder.

Refroidir le lait de suite après la traite non dans l'étable, mais dans une atmosphère bien pure, et le conserver dans un endroit bien aéré. Ne fermer les vases à lait qu'après que le lait refroidi a été enlevé, mais, aussi longtemps qu'il s'y trouve, les recouvrir de linges bien propres.

4° Ne jamais mélanger avec le lait normal celui provenant de vaches malades ou non normal, de même que celui provenant de vaches fraîchement vélées, aussi longtemps qu'on ne peut le cuire, ainsi que celui des vaches en état de gestation avancée, dès qu'il ne peut plus subir la cuisson.

VARIETES

L'électroscripteur. — Il s'agit d'un téléphone écrivain dont l'inventeur est un ingénieur du nom de Kamm.

Son appareil est une machine à écrire à clavier, dont les effets mécaniques se transmettent à distance, au moyen du courant électrique, à une autre machine identique, de manière à imprimer à la fois au poste d'émission et au poste d'arrivée un même texte en caractères ordinaires.

D'un prix de revient modique (200 fr.), la machine Kamm est d'une construction simple et solide. Son maniement est le même que celui d'une machine à écrire. Elle peut être reliée à une ligne téléphonique ou télégraphique, sans les déranger en quoi que ce soit, et cette liaison se fait instantanément. Elle permet d'écrire par une ligne téléphonique sans empêcher la correspondance simultanée du téléphone pour parler.

C'est un appareil télégraphique à la portée de tout le monde. Il réalise la télégraphie domestique la plus parfaite, d'une façon simple et peu coûteuse.

A cause de son prix modique, de sa simplicité, de sa solidité et de son maniement facile, la machine Kamm est appelée à rendre de grands services, tant à la téléphonie qu'à la télégraphie.

Un tonneau monstre. — On envoie de Nancy la description d'un tonneau qu'une maison de cette ville aurait fait construire, pour être envoyé à l'Exposition universelle de 1900.

Ce tonneau mesure 9 m. 50 de longueur, aux côtés, autant de hauteur, et il a une capacité de 4200 hectolitres. Les douves sont épaisses de 24 centimètres en tête, de 16 au bouge; il y a dans ce foudre pour 60,000 fr. de bois. Ce bois provient de l'Etat du Mississippi, aux Etats-Unis, en pleine forêt vierge. Il a fallu abattre une centaine d'arbres, préalablement choisis, de 2 mètres de diamètre en moyenne, tous francs de nœuds, c'est-à-dire sans branches jusqu'à une hauteur de 10 mètres; chaque arbre a fourni de une à quatre douves; chaque douve pesant une tonne a nécessité deux chevaux pour la conduire jusqu'aux gares les plus proches (Enpatoria et Renonville), et quatorze hommes pour les charger sur wagon; le bois complet pèse 240 tonnes et a été transporté sur 12 wagons; il a fallu 6 hommes par arbre et par jour pour l'équarrir et, au total, 4 mois pour débiter le bois. Le foudre coûtera près de 200,000 francs, une fois terminé; enfin, il y a sept mois qu'il est commencé, il en faudra encore cinq ou six pour le terminer. 154 ouvriers y sont occupés.

Les rayons X. — M. Georges Isambard a nouvellement écrit aux Débats qu'il a pris des brevets pour le procédé suivant: «... Mon procédé rend inutile la composition typographique et supprime le tirage à la presse. Il suffit d'exposer aux rayons X, au-dessus d'un bloc de papier sensible, un

texte écrit à la main ou imprimé, pourvu que l'écriture soit tracée à l'aide d'une encre spéciale, imperméable aux dits rayons. Des milliers de feuilles superposées en bloc sont ainsi traversées et impressionnées toutes ensemble, en quelques minutes. Des combinaisons simplifient le développement et le fixage; d'autres permettent l'impression en noir sur blanc et en grand format, ainsi que le tirage simultané recto et verso. » — D'autre part, les journaux de New-York annoncent que le Dr Steng Kolle a découvert (?) un procédé basé sur l'emploi des rayons X, pour l'impression des journaux.

Maison en papier. — On parle d'une application nouvelle et très curieuse du papier à la construction.

Il existe à Hambourg une maison entièrement bâtie avec du papier. Les parois sont formées d'une double couche de papier étendu sur des châssis, imprégné d'une solution incombustible et non spongieuse et muni d'un revêtement mince en laine.

Le toit et les parois sont assemblés au moyen de bouclons et de charnières. La construction tout entière peut se démonter rapidement en pièces et être remontée de même.

La salle du restaurant mesure 30 x 6 m. et peut contenir 150 personnes. Il y a 22 fenêtres et 4 ouvertures pour laisser passer la lumière par les toits.

Un bâtiment latéral contient les bureaux du directeur, la cuisine, etc. Le coût de la construction serait, dit-on, de 1875 fr.

Proverbe remanié. — Une mère qui, après plusieurs saisons, a fini par marier sa fille, assez laide et très bête, a fait trouver le proverbe suivant:

Tant va la cruche aux eaux
Qu'à la fin elle se case.

Pour retrouver sa vigueur

et un bon appétit, pour reprendre des forces perdues par la maladie ou des excès de tous genres, nous recommandons en toute confiance la cure du véritable Cognac Golliez ferrugineux dont la renommée est actuellement universelle. Récompensé par 10 diplômes d'honneur et 22 médailles.

Exiger la marque des Deux palmiers et le nom de Fréd. Golliez, pharm., à Morat. En vente dans les pharmacies.

Demandez échantillons de nos tissus pure laine p^r dames à francs 5, 6, 7, 8¹/₂, 9, 10 francs

par robes de six mètres double largeur.

Grand choix de tissus nouveaux pour dames et messieurs dans tous les prix. — Gravures gratuites.

F. JELMOLI, S. p. a., Zurich.

Economiser sans manquer du nécessaire,

c'est la meilleure règle pour la santé de notre corps et de notre esprit car ainsi on évitera les dérangements des fonctions digestives et de l'alimentation et prévendra des maladies sérieuses. Aussitôt que des symptômes, tels que maux de tête, pesanteur d'estomac, renvois, manque d'appétit, vertiges, anxiété se manifestent et que les selles quotidiennes deviennent irrégulières et insuffisantes, il faut prendre les Pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, bien connues et recommandées, qui se vendent seulement en boîtes à 1 fr. 25 dans les pharmacies, et les bons résultats ne manqueront pas de se produire.

Madame BOUQUET-CORSAND et ses parents expriment leur profonde reconnaissance aux nombreuses personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans la cruelle épreuve qui vient de les frapper.

COMMUNE D'ÉCHARLENS

Un concours est ouvert jusqu'au 10 août prochain pour l'exécution de certains travaux de maçonnerie, menuiserie et peinture à effectuer à la salle d'école des garçons.

Prendre connaissance du cahier des charges et devis et adresser les soumissions au Secrétaire communal.

Fourniture de piquets.

On demande pour les études du Châtel-Bulle-Montbovon:

a) Deux mille piquets en liteaux 4 x 4 cm. x 0m70 appointis;

b) Deux mille piquets en liteaux 4 x 7 cm. x 0m70 appointis et une face blanchie au rabot pour les inscriptions;

c) 100 balises en liteaux très secs de 4 x 4 cm. x 4m1 appointis;

d) 100 piquets de sommets d'angle en fourrons de 10 cm. de diamètre environ avec une face entaillée et rabotée sur 15 cm. de hauteur et 6 cm. de largeur.

Ces piquets seront pris au chantier, au fur et à mesure des besoins.

Adresser les offres avec prix d'unité au bureau du chemin de fer électrique.

L'Ingénieur: SCHENK.

Art. 9. — Le choix des taureaux, en vue de l'obtention des primes, sera fait par le Jury au complet, c'est-à-dire que tous les taureaux admis seront d'abord classés d'après la méthode empirique. On ne mesurera et ne pointera que les animaux qui pourront être primés.

Art. 10. — La somme affectée aux primes sera répartie sur les catégories, en tenant compte de l'âge, du nombre et de la qualité des sujets exposés dans chacune d'elles. La répartition est faite par le Jury d'entente avec la délégation du Comité de la Fédération.

Le maximum des primes est d'ores et déjà établi comme suit:

a) Pour les taurillons de 6 à 12 mois, prime maximale: 30 fr.

b) Pour les taureaux, prime maximale: 50 fr.

Art. 11. — Les primes seront payées avant la clôture du marché.

Art. 13. — Les inscriptions pour le marché aux taureaux sont reçues jusqu'au 15 août prochain, chez le gérant de la Fédération des syndicats d'élevage du bétail pie-noir, M. F. Gendre, à Villarsel-sur-Marly, canton de Fribourg.

Les inscriptions peuvent être faites aussi auprès des secrétaires ou des présidents des syndicats.

Art. 21. — Le Jury est nommé par le Comité de la Fédération des syndicats d'élevage, d'entente avec la Direction de l'Intérieur du canton de Fribourg.

Assemblées. — Jeudi a eu lieu, à l'Hôtel de Ville de Bulle, sous la présidence de M. Gauthier, l'assemblée générale des membres de la Fédération des syndicats d'élevage et de la Société gruyérienne d'économie agricole. Environ cent sociétaires étaient présents.

Après liquidation de la partie administrative, l'assemblée s'est entretenue: 1° de la foire-exposition aux taureaux rouges, qui doit avoir lieu à Berne les 25, 26 et 27 août; 2° de celle fixée à Bulle pour la race noire, les 24, 26 et 27 septembre.

A Berne, la Gruyère exposera une trentaine de sujets. A Bulle, la totalité des taureaux exposés atteindra la centaine.

Vu l'importance de l'exposition de Paris en 1900 et de la réclame à faire pour notre bétail à cette occasion, l'assemblée estime, en principe, qu'il y a lieu d'engager nos éleveurs à participer en nombre à cette exposition.

Au printemps prochain aura lieu à Bulle, sous les auspices de la Société romande pour l'amélioration du petit bétail, une exposition de menu bétail, à laquelle les éleveurs gruyériens seront invités à participer.

L'assemblée a nommé une commission de douze membres pour étudier les moyens de remédier à la crise actuelle de l'industrie laitière.

Cette commission aura pour but:

1° D'étudier la situation et de rechercher les moyens utiles pour parer à la crise;

2° De faire valoir les revendications des intéressés auprès du Secrétariat fédéral des paysans, au sujet des traités de commerce avec la France et l'Italie;

3° De donner des directions, au printemps et en automne, aux fabricants, en ce qui concerne le genre de fromage auquel la préférence doit être donnée.

Institut des sourds-muets de Gruyères.

— Les examens de cet Institut auront lieu le 3 août, à 9 h. du matin. Ils sont publics.

A 2 h. de l'après-midi aura lieu la distribution des prix.

Les autorités, les bienfaiteurs, les amis des sourds-muets et de l'instruction, en un mot, toutes les personnes qui s'intéressent à l'œuvre, y sont cordialement invités.

Fête champêtre. — Tout Bulle et La Tour se sont donné rendez-vous hier après midi, sous les agréables ombrages de la Perreyre, pour applaudir les charmantes productions des Sociétés de musique et de gymnastique de notre ville. Le bal champêtre, aux sons d'une musique mélodieuse et entraînante, a été particulièrement goûté et, malgré la forte chaleur, les nombreux et infatigables valseurs s'en sont donnés à cœur joie.

La belle place de la Perreyre, attenante à la forêt de Bouleyres si bien aménagée pour les promeneurs, présente un coup d'œil des plus pittoresques et est tout spécialement située pour des fêtes de ce genre.

Aussi émettons-nous ici le vœu que nos dévouées sociétés veuillent bien renouveler de temps en temps cette récréation en plein air si goûtée des jeunes et des vieux.

St Pierre. — Le tirage de ce numéro a été avancé d'un jour à cause de la fête patronale de Bulle.

du navire marchand a

de Ferdinand de Lesseps on état, à Paris. L'œuvre sera montée immédiatement de sept énormes pièces la fonderie avant l'em-

de six mètres de hauteur, qui est déjà construit à

le 15 du mois prochain au 28 octobre, date du

ion du canal de Suez.

membre du Congrès des existait une alliance of-

les Etats-Unis et l'An- ent le traité secret pour

ce que Maximo Gomez résidence de St-Domin-

du président Heuraux sur l'ordre du président.

ino-japonaise, dont on en croyait les dépêches

complir. On assure que ociations, c'est l'étendue

accorder au Japon en ion de l'armée et de la officiers japonais. Dans

croit pas que cette diffi-

taureaux. — La Feuille

me du 1^{er} marché aux d'exposition, qui aura

27 octobre prochain.

des dispositions arrêtées

taureaux a pour but de ré-

meilleurs types de taureaux

noire, afin de permettre tout

age, puis aux particuliers,

clité et sans grand frais les

dont ils auraient besoin ou

vente.

que des sujets de race pure

élevés en Suisse. Les ani-

que ceux possédant des dé-

exclus du marché.

des primes à tous les plus

classement.

au marché que les taureaux

(âgés d'un mois 8 mois) et

st-à-dire n'ayant pas plus de

syndicats faisant partie de

tant exposer leurs taureaux

placement; les membres de

présenter des taurillons de

descendant de taureaux ap-

aussi droit à l'obtention des

mis à concourir seront clas-

après:

1° Le remplacement, âgés de 1 à

4 dents de remplacement,

possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

2° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

3° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

4° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

5° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

6° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

7° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

8° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

9° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

10° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

11° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

12° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

13° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

14° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

15° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

16° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

17° Les possédant 6 à 8 dents de rem-

placement.

